

## VANDALISME.

Tarasteix est un village paisible où il fait bon vivre. Pour autant, depuis un certain temps, des actes de vandalisme aux abords du foyer ont eu lieu. La commune a fait une déclaration à la gendarmerie. Cette dernière s'est déplacée pour constater les dégâts. Une enquête a eu lieu. Les familles des enfants qui avaient l'habitude de se donner rendez-vous au foyer ont été auditionnées comme témoins.

Nous allons remettre en état les abords en espérant que cet épisode appartienne au passé.



## Levée des poubelles.

Petit rappel concernant les jours fériés. Quand le lundi est férié le ramassage se fait le mercredi qui suit.

### **Déchèterie Montaner (horaires été):**

Lundi mercredi 15h30-18h00 samedi 14h00-18h00

### **Déchèterie Vic en Bigorre :**

Lundi mercredi jeudi vendredi 14h00-18h00  
Samedi 9h30-12h30 13h30-18h00

### **Horaires d'ouvertures de la mairie :**

Tous les mardi après-midi de 14h à 19h

M le maire est également présent le lundi  
de 19h à 20h30

mairie.tarasteix@wanadoo.fr

Tel:0562315265



# Bulletin municipal d'information

## TARASTEIX



n°15

Septembre 2021

Après plus d'une année de confinements et de couvre-feux périodiques durant laquelle toute vie associative et tous rendez-vous collectifs conviviaux ont été balayés, l'espoir d'un retour à une certaine insouciance nous semble acquis depuis peu, notamment avec la progression significative de la campagne de vaccination.

Même si les occasions de nous rencontrer et d'échanger ont été rares depuis un an, soyez assurés que l'équipe municipale élue en mars 2020 continue de gérer avec assiduité, motivation et dynamisme l'ensemble des affaires de la commune.

Cette fin d'année va être marquée par l'adoption du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui va remplacer la carte communale en place depuis 2008, la mise en place de réserves à incendie, la fin des travaux du lavoir, du terrain de pétanque... Ces informations sont détaillées dans ce bulletin.

## Lavoir.



Le lavoir de notre commune a été en partie restauré, la couverture a été faite cet été et il ne reste plus qu'à mettre un garde-corps en façade puis à nettoyer et étanchéifier les bacs qui servaient à nettoyer le linge.

## 0 pesticides

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les établissements publics ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1er janvier 2017. Nous constatons sur la commune de Tarasteix des abords de routes, des fossés où des pesticides sont encore utilisés par des riverains. Il faut que ces pratiques cessent pour le bien de tous. Des contrôles par l'OFB (office français pour la biodiversité) ont déjà eu lieu sur la commune, pour le moment sans conséquences, mais il faut savoir que l'article L253-17 du code rural permet des sanctions très importantes envers les contrevenants ( 6 mois d'emprisonnement et 150 000€ d'amende).

## Fibre Optique.

Notre réseau internet défaillant depuis plusieurs mois s'est soudainement amélioré. Est-ce du aux nombreuses réclamations des clients internet, aux courriers envoyés au président du conseil départemental, au directeur délégué Sud Ouest d'Orange? Enfin la fibre entre Andrest et Tarasteix a été mise en service le 10 Septembre, procurant un débit d'environ 8mo à chaque utilisateur. La prochaine étape sera le déploiement de la fibre jusqu'à chaque habitation en 2024.

De plus il est déplorable de constater le manque de sérieux de l'opérateur Orange concernant la maintenance du réseau. Des cables coupés et décrochés depuis début juillet, route de Vic en Bigorre sont toujours par terre. Une dizaine de rappels ont déjà été fait à Orange.

## Journées de Citoyenneté.

Nous vous avons informés de la mise en place de journées de citoyenneté. La COVID 19 n'a pas permis leur mise en place. Tout en respectant les gestes barrière, le conseil municipal a décidé de lancer la 1 ère journée le 9 octobre. Les travaux de finition du terrain de pétanque, écoulement des eaux pluviales au cimetière, aire de pique-nique, lavoir, etc...sont au programme. Les personnes intéressées doivent appeler aux numéros suivants :

Joao Mendes : 0783311155

Alain Conte-Daban : 0672745869

Ce moment d'échange, de lien social, d'entraide nous permettra de partager le repas de midi, offert par la commune.

## Masques Chirurgicaux.

De plus en plus la question environnemental est une source d'inquiétude pour nous tous. En France et partout dans le monde, la quantité des masques utilisées quotidiennement a un impact très important pour notre planète. C'est pour ça, que le conseil municipal a mis à disposition des tous ses habitants une poubelle de recyclage des masques sous le préau de la mairie, de façon à leur donner une deuxième vie.



## Garderie.

La commune de Tarasteix a de plus en plus d'enfants, chose dont nous pouvons tous nous féliciter.

Le conseil va solliciter la communauté de communes, qui a la compétence école pour étudier la possibilité de réouvrir une garderie dans la commune. Les parents intéressés doivent s'adresser à la mairie de façon à évaluer si le projet peut se réaliser.



## Réserves incendie.

La commune va se doter de quatre réserves incendie. 2 seront installées fin 2021, une route de Lagarde, une place de l'église, placées sur des terrains appartenant à la commune, les deux autres seront installées au printemps 2022, une chemin conte etienne et la dernière route de Siarrouy sur des emplacements cédés par des particuliers.



## Bar associatif.

Lieu de rencontre intergénérationnelle et de convivialité, un bar associatif peut permettre de partager de bons moments autour d'une pétanque, d'une belote, d'un verre, d'un spectacle. Certaines personnes se sont déjà fait connaître pour assurer la gestion du bar associatif dont nous parlions lors du dernier bulletin.

Il manque encore quelques bonnes volontés pour que le projet voie le jour et soit viable. Pour les personnes tentées par l'aventure, n'hésitez pas à contacter Alain Conte Daban au 06 72 74 58 69 ou Joao Mendes au 07 83 31 11 55.

L'association « Bar associatif » sera soutenue dans un premier temps par la mairie mais ne sera pas gérée par elle.

Une réunion d'information sera organisée lorsque le projet sera plus avancé.